

Strasbourg, le 8 février 2017

Le Directeur Général

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 5 février 2018 et celui-ci a naturellement retenu toute mon attention.

Je vous ai reçus ce jour et vous n'avez pas souhaité préciser, à mon invitation, l'objet de vos préoccupations. Je me réfère donc au contenu précis du courrier du 5 février et souhaite vous apporter par écrit les réponses que j'aurais eu plaisir à vous communiquer oralement, si vous n'aviez pas décidé de quitter prématurément notre rencontre.

Concernant les demandes que vous formulez au sujet **de l'organisation des urgences**, je vous informe avoir pris les dispositions suivantes :

- Un **médecin d'orientation et d'accueil** est d'ores et déjà prévu dans les effectifs cibles et sera opérationnel à compter des prochains recrutements médicaux, soit au mois de mai 2018.
- Un **poste infirmier volant de nuit**, évoqué lors du CHSCT extraordinaire du 31 janvier dernier, sera effectif à partir du lundi 19 février 2018.
- Conformément à l'engagement pris lors de ce même CHSCT extraordinaire, un **renfort aide-soignant** a été accordé et opérationnel dès le lendemain, soit le 1^{er} février 2018.

J'ai également souhaité engager une réflexion sur les **modalités de compensation de l'absentéisme**, à laquelle il me semblerait particulièrement important que vous puissiez participer.

Je tiens à vous assurer une nouvelle fois de l'attachement que je porte à la poursuite d'un dialogue social constructif et de qualité et vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs,



Christophe GAUTIER